

 **Organisme de formation****Ufcv Bourgogne Franche-Comté**

6 B boulevard Diderot - Besançon

Tél. : 03 81 52 56 60

[formationpro-bfc@ufcv.fr](mailto:formationpro-bfc@ufcv.fr)

N° déclaration d'activité : 11750896975

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 01208

 **Lieu de la formation**

► **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

 **Descriptif de la formation**

Certificat complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : partielle

Diplôme d'Etat : arrêté du 25 novembre 2021

Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques [sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

Niveau visé : 4

**Codes métiers** : NSF 335p Direction des centres de loisirs ou culturels ; Formacode : 44067 ; ROME : G1203**Code Certif Info** : 92125**N° fiche RNCP** : RS2032 date d'enregistrement : arrêté du 25 novembre 2021**Code CPF** : 2610 **Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)****Date** : du 8 avril au 18 novembre 2024

Formation en alternance à temps plein en continu.

► **Durée totale de la formation** : 2010 heures minimum. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Enseignement théorique : 84 heures soit 35 heures par semaine

- Stage en milieu professionnel : 126 heures minimum pour les salariés. Congés payés (en fonction de la CCN applicable)

► **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

 **Engagement qualité des formations**

► Certification **Qualiopi** n°2011\_CN\_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

► Référencement **DataDock**

► **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

 **Pré-requis Exigences préalables à l'entrée en formation**

- Posséder ou être en cours de formation à un DEJEPS ou un BPJEPS d'une mention autre que Loisirs Tous Publics.
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de secourisme.
- Justifier d'une expérience en ACM d'au moins 28 jours

 **& troubles dys'**

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **réfèrent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

 **Conditions d'admission**

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès.

Présentation orale de son parcours professionnel et des motivations pour le CC DACM devant un jury,

► **Individualisation des parcours de formation** : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement

 **Coûts**

966 €

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr> **Objectifs et contenus de la formation****► Objectifs :**

- Maîtriser la réglementation des ACM,
- Conduire une équipe
- Animer le projet pédagogique
- Réaliser la gestion administrative et financière de l'ACM

**► Contenus :**

- Organisation des locaux.
- Gestion des activités spécifiques.
- Administration de l'ACM.
- Recrutement des personnels.
- Formation des animateurs.
- Animation des équipes.
- Gestion budgétaire et comptable de l'ACM.
- Ecriture collective d'un projet pédagogique.
- Promotion du projet pédagogique.
- Évaluation de la réussite du projet

 **Retrait des dossiers de candidature**

► **Retrait des dossiers** à partir d'Octobre 2023

► **Clôture des inscriptions** : 1<sup>er</sup> avril 2024

### Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

► Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

► L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

► Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

► Au moins une visite en milieu professionnel et une rencontre avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

### Formation ouverte et à distance

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

### Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

► Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

► Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

### Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

**Certification partielle.** Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

### Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

### Planning de la formation

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		
Lun	01	Jeu	01	Ven	01	Lun	01	Mer	01	Sam	01	Lun	01	Jeu	01	Dim	01	Mar	01	Ven	01	Dim	01	
Mar	02	Ven	02	Sam	02	Mer	02	Jeu	02	Dim	02	Mar	02	Ven	02	Lun	02	Mer	02	Sam	02	Lun	02	
Mer	03	Dim	03	Lun	03	Jeu	03	Mer	03	Lun	03	Mer	03	Sam	03	Mar	03	Jeu	03	Dim	03	Mer	03	
Jeu	04	Dim	04	Mer	04	Lun	04	Jeu	04	Mer	04	Jeu	04	Dim	04	Mer	04	Ven	04	Lun	04	Lun	04	
Ven	05	Lun	05	Mer	05	Mer	05	Dim	05	Jeu	05	Ven	05	Lun	05	Jeu	05	Dim	05	Mer	05	Mer	05	
Sam	06	Mer	06	Mer	06	Jeu	06	Lun	06	Dim	06	Sam	06	Mar	06	Ven	06	Dim	06	Jeu	06	Ven	06	
Dim	07	Mer	07	Jeu	07	Jeu	07	Mer	07	Dim	07	Dim	07	Mer	07	Sam	07	Lun	07	Mer	07	Sam	07	
Lun	08	Jeu	08	Ven	08	Ven	08	Mer	08	Lun	08	Lun	08	Jeu	08	Dim	08	Mar	08	UCC	Ven	08	Dim	08
Mar	09	Ven	09	Sam	09	Sam	09	Jeu	09	Mer	09	Mer	09	Sam	09	Lun	09	Lun	09	UCC	Sam	09	Lun	09
Mer	10	Dim	10	Dim	10	Dim	10	Ven	10	Dim	10	Mer	10	Sam	10	Mar	10	Jeu	10	Dim	10	Mer	10	
Jeu	11	Dim	11	Lun	11	Lun	11	Sam	11	Mer	11	Jeu	11	Dim	11	Mer	11	Mer	11	Dim	11	Mer	11	
Ven	12	Lun	12	Mar	12	Mar	12	Dim	12	Lun	12	Ven	12	Lun	12	Ven	12	Jeu	12	Sam	12	Jeu	12	
Sam	13	Mar	13	Jeu	13	Jeu	13	Mer	13	Mer	13	Sam	13	Mar	13	Sam	13	Dim	13	Mer	13	Ven	13	
Dim	14	Mer	14	Jeu	14	Jeu	14	Mar	14	Lun	14	Dim	14	Mer	14	Dim	14	Lun	14	Jeu	14	Sam	14	
Lun	15	Jeu	15	Ven	15	Ven	15	Mer	15	Mer	15	Lun	15	Jeu	15	Ven	15	Mer	15	Ven	15	Dim	15	
Mar	16	Ven	16	Sam	16	Sam	16	Jeu	16	Dim	16	Mar	16	Ven	16	Lun	16	Lun	16	UCC	Sam	16	Lun	16
Mer	17	Dim	17	Dim	17	Dim	17	Ven	17	Lun	17	Jeu	17	Sam	17	Mer	17	Mer	17	UCC	Dim	17	Mer	17
Jeu	18	Dim	18	Lun	18	Lun	18	Sam	18	Mer	18	Jeu	18	Dim	18	Mer	18	Mer	18	UCC	Lun	18	Mer	18
Ven	19	Lun	19	Mar	19	Mar	19	Dim	19	Mer	19	Ven	19	Lun	19	Jeu	19	Jeu	19	UCC	Mer	19	Jeu	19
Sam	20	Mar	20	Mer	20	Mer	20	Lun	20	Jeu	20	Sam	20	Mar	20	Mer	20	Ven	20	UCC	Mer	20	Ven	20
Dim	21	Mer	21	Jeu	21	Jeu	21	Mar	21	Mer	21	Dim	21	Mer	21	Sam	21	Dim	21	UCC	Jeu	21	Sam	21
Lun	22	Jeu	22	Ven	22	Ven	22	Jeu	22	Mer	22	Lun	22	Sam	22	Jeu	22	Lun	22	UCC	Ven	22	Dim	22
Mar	23	Dim	23	Dim	23	Dim	23	Jeu	23	Mer	23	Mar	23	Mer	23	Sam	23	Mer	23	UCC	Ven	23	Dim	23
Jeu	24	Dim	24	Lun	24	Lun	24	Ven	24	Mer	24	Jeu	24	Mer	24	Dim	24	Mar	24	UCC	Dim	24	Mar	24
Ven	25	Lun	25	Mar	25	Mar	25	Sam	25	Lun	25	Ven	25	Lun	25	Dim	25	Mer	25	UCC	Lun	25	Mer	25
Sam	26	Mar	26	Jeu	26	Jeu	26	Dim	26	Mer	26	Sam	26	Ven	26	Dim	26	Jeu	26	UCC	Mar	26	Jeu	26
Dim	27	Mer	27	Mer	27	Mer	27	Lun	27	Dim	27	Sam	27	Mar	27	Mer	27	Ven	27	UCC	Mer	27	Ven	27
Dim	28	Mer	28	Jeu	28	Jeu	28	Mar	28	Lun	28	Dim	28	Sam	28	Mer	28	Sam	28	UCC	Jeu	28	Sam	28
Lun	29	Jeu	29	Ven	29	Ven	29	Mer	29	Mer	29	Lun	29	Jeu	29	Dim	29	Lun	29	UCC	Ven	29	Dim	29
Mar	30	Dim	30	Dim	30	Dim	30	Jeu	30	Dim	30	Mar	30	Ven	30	Lun	30	Mer	30	UCC	Sam	30	Lun	30
Mer	31	Dim	31	Dim	31	Dim	31	Ven	31	Ven	31	Mer	31	Sam	31	Mer	31	Jeu	31	UCC	Sam	31	Mar	31

UCC 0    UCC 0    UCC 0    UCC 35    UCC 28    UCC 0    UCC 0    UCC 0    UCC 14    UCC 7    UCC 0    UCC 0